

## LE LIVRE DE JOSUÉ



### CONSTITUTION DU TEXTE

#### Canonicité et importance traditionnelle

La tradition juive n'a jamais douté de la valeur pas plus que de l'autorité du sixième livre de la Bible, appelé *y<sup>e</sup>hōšūa'*. « Moïse a reçu la Tora au Sinaï, nous dit la *Michna*, et l'a transmise à Josué, puis Josué aux anciens, puis les anciens aux prophètes, et les prophètes l'ont transmise aux hommes de la grande assemblée » (*Abot* 1,1). Le Talmud affirme d'ailleurs que ce texte a été rédigé par Josué lui-même, sauf pour 24,29s, qu'il estime être l'œuvre du prêtre Éléazar, fils d'Aaron, ainsi que pour 24,31ss, attribué à Pinhas, fils d'Éléazar (*b.B.Bat.* 14b-15a).

Le texte de Josué est le premier livre de la série intitulée *Premiers prophètes*. D'après le Talmud, « si Israël n'avait pas péché, on ne lui aurait donné que les cinq livres de la *Tora* et le livre de Josué » (*b.Ned.* 22b). Cette affirmation révèle un écart entre la parole donnée à Moïse et les faits relatés dans le livre qui nous occupe. Le livre de Josué constituerait en quelque sorte un accomplissement partiel et éphémère du Pentateuque. Le récit commence en effet par la mention de la première génération du désert. Or, au-delà de leur fidélité au dessein divin, les hommes de cette génération apparaissent marqués par une certaine fragilité (cf. les derniers chapitres du livre : 23,16 ; 24,20). La fin du texte grec souligne d'ailleurs leur faiblesse en reprenant Jg 3,1ss : G-Jos 24,33a-b : « En ce jour-là les enfants d'Israël, prenant l'arche de Dieu, la firent circuler parmi eux et Pinhas devint

prêtre à la place d'Éléazar, son père, jusqu'à ce qu'il mourut et fut enterré à Guibeà sa ville. Alors les fils d'Israël s'en allèrent chacun dans leur pays. Et les enfants d'Israël vouèrent un culte à Astarté et aux Astarot et aux dieux des nations qui les entouraient. Le Seigneur les livra aux mains d'Eglon, roi de Moab, et les domina durant dix-huit ans ». Cf. Jg 3,14.

Dans les listes grecques, en revanche, l'AT n'établit aucune distinction entre la Loi et les Prophètes. Après les cinq premiers livres (*Pentateuchos*), ces listes offrent une séquence qu'ouvre le texte de Jos. Dans la tradition catholique, l'ordre dans cette séquence est le suivant : « Les cinq Livres de Moïse, qui sont, la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome ; Josué, les Juges, Ruth, les quatre Livres des Rois ; les deux des Paralipomènes, le premier d'Esdras et le second, qui s'appelle Néhémie » (CONCILE DE TRENTE *Quatrième session*, 8 avril 1546). Josué fait donc partie, tout comme les livres qui le précèdent ou qui le suivent, de la narration d'une histoire sainte qui se poursuit sans interruption jusqu'à la venue du Christ, comme en témoignent implicitement les généalogies de Mt et de Lc. Ainsi, dans la lecture chrétienne de la Bible, le livre de *Iésous huios Navé* ne présente aucune différence particulière de statut : il jouit de la même valeur prophétique que les autres livres de l'AT.

#### Manuscrits et versions

La tradition textuelle de Jos se trouve essentiellement représentée par les versions hébraïque (M), samaritaine (JS), grecque (G), syriaque (S), araméenne (T) et latine (V). Alors que S et V sont très proches de M, G et JS en diffèrent à la fois par l'ordre, la longueur et le contenu. Pour rendre compte de ces différences, les spécialistes proposent des solutions divergentes. Certains admettent que les traducteurs grecs avaient

sous les yeux un modèle hébreu différent de celui de M (probablement plus bref) tandis que d'autres considèrent au contraire que les deux textes se sont développés de façon indépendante à partir d'une source hébraïque commune. La comparaison avec 4Q47-48 (4QJos<sup>a-b</sup>) n'est pas ici d'un grand secours : si ce fragment présente une grande affinité avec G, il comporte aussi des amplifications qui sont caractéristiques du

texte hébraïque. De tels faits reflètent en dernière analyse l'existence, au sein des milieux de Qumrân, de leçons originales et autonomes.

Quant à JS, il porte le titre de *seper hayyāmîm*. On le désigne conventionnellement sous le nom de « Chronique II » et plusieurs versions sont attestées. Rédigé en hébreu, il offre une forme brève et particulière de Jos. Bien qu'émaillée de gloses juives et musulmanes, cette forme textuelle paraît remarquable en raison de sa brièveté vis-à-vis de M, de

l'absence en son sein de discours « deutéronomistes » et de ses contacts frappants avec la tradition textuelle dont témoigne Flavius Josèphe.

Le *targûm yônātân*, appelé aussi « des Prophètes antérieurs », est rédigé en araméen ancien (probablement antérieur à 135 ap. J.-C.) : il offre une version de Jos qui relève de la tradition massorétique. Quand ce texte s'en écarte, c'est pour éviter le risque d'anthropomorphisme vis-à-vis de Dieu et de ses actions.

---

## INTERPRÉTATION

---

### Genres littéraires

Jos se caractérise par une représentation embellie du passé, conforme à l'esthétique d'une société ancienne : il s'agit de souligner certaines valeurs morales et religieuses. Dans le cadre général de ce que l'on pourrait appeler une épopée sacrée, le livre présente des

narrations à caractère cultuel et étologique, des listes de villes et de frontières tribales ; il offre également quelques récits qu'on pourrait peut-être qualifier de sagas, un fragment de poème ainsi que plusieurs exhortations.

### Plan d'ensemble du livre

Le livre est structuré en deux grandes parties que viennent clore trois conclusions successives.

1 – La première partie (c.1-12) débute par un discours de Dieu ordonnant à Josué de traverser le Jourdain pour occuper la terre promise à ses ancêtres. L'envoi d'éclaireurs à Jéricho (c.2) est suivi de la traversée du Jourdain (c.3-4) que viennent compléter trois épisodes : la circoncision du peuple, la célébration de la Pâque et l'apparition du chef de l'armée céleste (c.5). Ces récits manifestent la nouveauté des événements intervenus dans l'histoire d'Israël. Le chapitre 6 relate la victoire de Jéricho. Alors que tout semble aller pour le mieux et qu'on espère conquérir la zone montagneuse centrale du pays survient la défaite de Aï, motivée par le sacrilège de Akân (c.7). Une fois l'ordre rétabli, on s'empare de la ville (c.8). Cette conquête provoquera d'ailleurs la panique des Gabaonites. Ces derniers parviennent cependant à tromper Josué pour avoir la vie sauve mais ils seront condamnés à accomplir le travail des porteurs d'eau et des bûcherons (c.9). Le traité de paix entre Gabaôn et Israël va faire trembler les rois de Jérusalem, d'Hébron, de Yarmut, de Lakish et d'Eglôn, qui vont s'allier contre Josué. C'est au cours de cette campagne qu'intervient l'épisode de l'arrêt du soleil (c.10). L'occupation du sud du pays provoque la panique des rois de Haçor, de Mérom et d'Akšaf ainsi que celle

des seigneurs d'autres villes. Ils seront tous finalement vaincus par Josué aux eaux de Mérom (c.11). La première partie se termine sur la présentation de la liste des rois vaincus (c.12).

2 – La deuxième partie (c.13-21) est consacrée au partage du territoire. Comme la précédente, elle commence par un discours de Dieu : le Seigneur demande à Josué de procéder à la distribution de la terre au peuple (13,1-7). On rappelle alors la façon dont Moïse avait distribué le territoire aux tribus de la Transjordanie (13,8-33). Une seconde introduction (14,1-5) va attribuer la tâche du partage « au prêtre Éléazar, à Josué et aux chefs de famille ». Dans les récits suivants, situés à Gilgal, on procède à la répartition des terres des tribus de Juda (14,6-15,63), d'Éphraïm (c.16) et de Manassé (c.17) ; puis, à Silo, intervient le partage du territoire des sept tribus et demie restantes (c.18-19). Le livre énumère ensuite les lieux de refuge (c.20) et les villes lévitiques (21,1-41). La mention de la fidélité de Dieu à ses promesses (21,43ss) vient conclure cette partie.

Josué va finalement congédier les tribus de Ruben, Gad, ainsi que la moitié de la tribu de Manassé (c.22). Il adresse lui-même son discours d'adieux à Israël (c.23) et préside la grande assemblée de Sichem (24,1-28). Le livre se termine sur le récit de la mort de Josué et d'Éléazar (24,29-33).

### Hypothèse de lecture

#### *Une théologie de la terre*

Le discours divin qui ouvre le récit (1,1-9) signale le commencement d'une nouvelle étape marquée par l'affirmation du don gratuit du SEIGNEUR. À l'instar du «jardin» créé pour le premier couple humain (Gn 2,8-14) et à l'image de la liberté obtenue à la sortie d'Égypte (15,30s), la terre devient à présent le symbole de ce don et, en dernière analyse, le protagoniste muet du récit. Nul mérite ne vient forcer la rétribution; la fidélité seule dispense ici ses bienfaits.

Au terme de la première partie, «Josué s'est emparé de tout le pays, comme LE SEIGNEUR l'avait dit à Moïse» (11,23). En effet, tout ce qui avait été promis à Moïse, puis à Josué s'est enfin accompli. Une fois la terre partagée, le narrateur fait la remarque suivante: «C'est ainsi que LE SEIGNEUR donna aux Israélites tout le pays qu'il avait juré de donner à leurs pères (...). De toutes les promesses que LE SEIGNEUR avait faites à la maison d'Israël, aucune ne manqua son effet: tout se réalisa.» (21,43ss). L'obtention de la terre devient le signe de la fidélité de Dieu à ses promesses, thème théologique développé tout au long du récit. Mais il s'agit aussi d'un signe que les lecteurs des générations successives devront s'approprier. D'où l'exhortation de Josué dans son discours d'adieux: «Reconnaissez de tout votre cœur et de toute votre âme que, de toutes les promesses que LE SEIGNEUR votre Dieu avait faites en votre faveur, pas une n'a manqué son effet: tout s'est réalisé, pas une n'a manqué son effet.» (23,14). Les étrangers l'ont déjà reconnu (2,9-13; 9,9s), mais Jg 1,1 montre que tout demeure précaire.

La mention de la fidélité divine est suivie de l'exhortation à l'obéissance. Il s'agit de mettre en lumière ce qu'Israël va faire du don reçu – la terre – et l'attitude avec laquelle il va vivre dans ce pays. Dès le premier discours, nous découvrons la conduite à laquelle Dieu convie le peuple: «Que le livre de cette Loi soit toujours sur tes lèvres: médite-le jour et nuit afin de veiller à agir selon tout ce qui y est écrit. C'est alors que tu seras heureux dans tes entreprises et réussiras» (1,8). La même orientation apparaît au cours de la liturgie du mont Ébal (8,34s) aussi bien qu'à l'heure des adieux aux tribus (22,5) et même au cœur du discours final (23,6). Le texte fait remarquer qu'au cours de la vie de Josué, et en dépit de certains écarts (c.7; 14,6-13; 23,16; 24,20; G 24,33a-b), la réponse du peuple fut éminemment positive (cf. Jc 2,7-10). La valeur

de cette conduite paraît emblématique: «Israël sert LE SEIGNEUR pendant toute la vie de Josué et toute la vie des anciens qui survécurent à Josué et qui avaient connu toute l'œuvre que LE SEIGNEUR avait accompli en faveur d'Israël» (24,31).

#### *Une théologie de l'identité*

Sous une forme narrative, Jos illustre les principes théologiques d'une identité. L'un de ces principes est la conscience d'avoir reçu de Dieu la terre promise après l'avoir rencontré dans le désert. Dieu a donc combattu en faveur du peuple (23,3-10; 24,11s) pour lui donner en héritage le territoire promis à leurs pères (23,5.14). Il semble dès lors légitime de s'interroger sur la pertinence théologique du terme de *conquête*. Il est remarquable que la première personne à le reconnaître soit une femme étrangère, Rahab (2,9ss), et qu'au *finale*, Josué apparaisse comme un nouveau législateur (Jos 24,25). Dans cette étape idéale de l'histoire de l'Israël biblique, l'unité et la cohésion prennent un relief particulier: on agit à la façon d'un peuple commandé par un seul guide, pour accomplir les commandements du Dieu unique dans l'obéissance à sa Loi et en vue d'obtenir la terre promise. Les peuples de Canaan, en revanche, se caractérisent par leur pluralité et leur hétérogénéité: multiples et variés, ils vivent dispersés dans l'ensemble du territoire, dans la soumission à leurs rois et à leurs dieux particuliers.

#### *Une typologie christologique*

Parce que la Septante transcrit le nom de Josué sous la forme *Jésous*, la tradition chrétienne a reconnu en Josué la préfiguration de Jésus. L'évangile de Mt relate le baptême de Jésus aux frontières de la terre promise (cf. 3,13-17): le fils de David y pénètre en proclamant à la fois l'imminence (4,17; 6,10; 10,7) et la présence du Royaume (5,3; 11,12; 12,28). De même que Josué a célébré la Pâque d'entrée en Terre sainte, puis consommé le produit du pays (Jos 5,10s), de même Jésus, lors d'une pâque d'entrée dans le Royaume, utilise les produits spécifiques de cette terre, le pain et le vin, qui vont devenir la réalité du Ressuscité, prémices du Royaume. Guidée par le Christ, l'humanité entière peut accéder au Royaume de Dieu, sa «terre promise». Tant par son nom que par ses actions, nous rappelle Jérôme, Josué constitue la préfiguration de Jésus: traversant le Jourdain pour vaincre les rois

ennemis, distribuant la terre au peuple victorieux en énumérant les villes, le peuple, les montagnes et les frontières, le fils de Nûn décrit par anticipation les royaumes spirituels de l'Église et de la Jérusalem céleste (Cf. JÉRÔME, *Prolog. galeat.*). D'un point de vue plus personnel et intérieur, la tradition chrétienne compare le développement de la foi dans la vie de chaque croyant à un chemin vers la terre promise, c'est-à-dire vers la personne du Christ, tant dans son corps ressuscité que dans l'Église qui le prolonge.

La figure de Josué et quelques épisodes de ce livre ont fait l'objet de plusieurs représentations artistiques.

Sur un livret de T. MORELL : *Joshua. A Sacred Drama* (1748), J. F. HÄNDEL (1685-1759) a produit en Angleterre un oratorio sur Josué. R. M. RILKE (1875-1926), quant à lui, a composé en 1906 le poème *Josuas Landtag*. Dans le domaine des arts plastiques, nous pouvons également mentionner la basilique de Sainte-Marie-Majeure à Rome où l'on peut contempler des mosaïques du 4<sup>e</sup> s. qui représentent un cycle d'épisodes empruntés au livre de Josué. Quant à DONATELLO (1386-1466), il a sculpté dans le *Camp-nile* de Florence une statue de Josué et des scènes de sa vie.

## ÉLÉMENTS HISTORIQUES

### Histoire référentielle

Les caractéristiques littéraires de Josué restent fort éloignées de celles d'un ouvrage d'histoire contemporain. Dans le livre de Josué, l'ensemble de la conquête se présente de façon schématique et reste essentiellement centré sur le territoire de Benjamin. Le partage du pays est précédé d'un discours de Dieu à Josué. Dans cette introduction, alors que le fils de Nûn a déjà atteint l'âge de la vieillesse, LE SEIGNEUR le prévient qu'il reste encore au peuple d'Israël beaucoup de terres à conquérir au pays de Canaan compris en un sens très large (Jos 13,1s). Voilà pourquoi le cadastre qui suit ce discours relève d'une période différente et la « conquête » peut prendre de ce fait les traits d'une historicisation épique de récits de fondation qui nous renvoient à des temps immémoriaux. Le livre suivant (celui des Juges) va d'ailleurs débiter par un long programme de conquêtes qui ne sera pas entièrement achevé. Pour autant, le livre de Josué reste typiquement biblique, car il est dépourvu de toute temporalité mythologique, si propre aux œuvres littéraires des cultures voisines.

Compte tenu de cette complexité dans les rapports entre histoire et récit biblique, il semble naturel que l'archéologie ne puisse illustrer que des faits isolés. L'exemple de la prise d'Aï paraît significatif : le nom de cette ville signifie « ruines ». De fait, on a trouvé à cet endroit les restes d'une ville de l'époque du Bronze ancien (3<sup>ème</sup> millénaire). Dans le livre de Josué, le récit de la prise de cette ville a donc une portée étymologique.

Dans ces conditions, il est difficile d'attribuer la conquête de l'ensemble du pays de Canaan à une invasion commune de tous les Israélites au 12<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Au cours de l'histoire de la recherche sur les origines d'Israël, plusieurs hypothèses ont vu le jour, revues ou modifiées au gré des découvertes archéologiques ou épigraphiques, ou des progrès de la critique littéraire. Les données archéologiques les plus récentes font apparaître la colonisation de Canaan dans les zones marginales et les hauteurs de Judée comme un processus hétérogène, soumis dans chaque zone à des développements différents en fonction des circonstances écologiques, économiques ou démographiques. On ne saurait, sans discernement, tenir pour « israélite » (au sens ethnique ou religieux que ce terme va acquérir par la suite) chacune des populations rurales qui furent à l'origine de ce processus.

Bien de villes dont le récit biblique attribue la conquête à Josué ou aux Israélites n'existaient plus ou pas encore à la fin du Bronze Récent (1200 av. J.-C.) : tel est le cas de Heshbôn, Arad, Jéricho et Aï, dont la chute nous est pourtant décrite en détail. La conquête d'autres villes dont on relate la destruction à la suite d'une campagne éclair semblent s'être étalée sur plusieurs générations. Haçor disparut vers 1200 av. J.-C. alors que Lakish fut détruite un siècle après. Dan, Guibéa et Yarmut, que le récit présente comme vaincues par les Israélites, présentent si peu de restes du Bronze Récent qu'il faut sans doute admettre qu'elles étaient à cette époque de modestes villages.

Les données qui précèdent ont conduit certains chercheurs à considérer « Israël » comme une entité, issue du pays de Canaan au cours des 13<sup>e</sup>-11<sup>e</sup> s. av. J.-C., qui se serait développée à partir de populations autochtones.

D'autres archéologues soulignent au contraire l'absence d'arguments sérieux susceptibles d'infirmier la théorie traditionnelle. L'arrivée de populations étrangères, porteuses de traditions venues d'Égypte et du désert, serait ainsi à l'origine de la formation du peuple d'Israël. Trois faits majeurs le confirmeraient : (1) la mention d'Israël sur la stèle du Pharaon Merneptah, qui date de 1209/1208 av. J.-C. (le déterminant qui précède le nom d'Israël sur la stèle désigne toujours en égyptien un peuple semi-nomade, loin de pouvoir référer à la cité-état caractéristique des populations cananéennes) ; (2) la brusque croissance démographique dans les hauteurs de Judée à la fin de l'âge du Bronze et aux débuts de l'âge du Fer (1250-1150) ; (3) l'inexistence, enfin, d'élevage de porcs dans ces populations : l'absence d'ossements porcins dans les décharges de ces implantations les distingue nettement de celles des autres peuples de Canaan (mais ce dernier fait est interprété diversement selon les

archéologues). Les traditions relatives à la sortie d'Égypte semblent en tout cas fort anciennes puisqu'elles imprègnent les prophéties d'Amos et d'Osée qui datent, pour l'essentiel, du 8<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Am 2,10; 3,1; 9,7; Os 2,17; 11,1; 12,10; 12,14; 13,4).

D'un point de vue historique, la contribution de Jos au débat sur les origines d'Israël fait encore l'objet de discussions. Il souligne en tout cas l'importance de Sichem, entre Ébal et Garizim (Jos 8,30-35; Dt 11,29). Les fouilles archéologiques révèlent un rapport entre Bible et histoire plus complexe que celui que l'on avait pu d'abord imaginer. Il ne paraît pas pour autant possible de refuser aux auteurs bibliques la connaissance des traditions du passé d'Israël et de Juda. La portée précise de l'information historique transmise par le livre de Josué reste donc débattue dans la mesure où ce texte reflète avant tout une perspective religieuse aux répercussions sociales multiples.

### Histoire littéraire

Du point de vue linguistique, l'essentiel de Jos relève de l'« hébreu classique » qui fut en vigueur durant toute l'époque monarchique et un peu au-delà de la chute de Jérusalem. Les récits de conquête de Jos 2-11 semblent plus anciens que les textes de la fin de la Monarchie et de l'Exil témoins d'une syntaxe plus développée, laquelle deviendra encore plus complexe pendant la période perse. En outre, des traditions anciennes ont dû être utilisées, comme semble en témoigner l'onomastique de Jos 10-11.

Le texte de Josué constitue l'aboutissement d'un long processus de formation, tant pour les traditions qu'il atteste que pour sa composition littéraire. Ce processus se poursuit jusqu'à la période qui fait suite aux invasions du royaume de Juda. La critique littéraire a donc permis de distinguer plusieurs strates dans l'élaboration de cette œuvre. Une bonne partie des récits qui figurent aux c.2-10 prennent place sur la route qui va de Jéricho à Gabaôn. Ils se situent donc à l'intérieur des frontières traditionnelles du territoire de Benjamin (cf. 18,11-28). Le centre des opérations est à Gilgal (4,19; 5,9s; 9,6; 10,6.15.43; cf. 1S 11,12-15; 13,4), où se trouve déposée l'arche de l'alliance. Le sanctuaire benjaminite de Gilgal a donc dû jouer un rôle important dans la célébration et la conservation des traditions à partir desquelles ces chapitres ont été composés. On a pu ainsi établir pour Jos l'existence d'un « cycle de Gilgal ». Ces textes, qui

décrivent des conquêtes de villes et de territoires, offrent des explications à caractère étimologique (4,6s.9.21-24; 5,9; 6,25; 7,26; 8,28.29; 9,27; 10,27).

Les c.14-20, en revanche, relatent la répartition du territoire menée par les Israélites (14,1.4s; 19,49a). Ils se fondent donc sur des sources d'un genre différent : les archives administratives des temps monarchiques. Aux chapitres 14-19 apparaît ainsi une liste des localités du royaume de Juda postérieure à sa division en douze districts, et qui date probablement du règne de Josias (640-609 av. J.-C.). On pourrait en dire autant des limites des frontières et, au c.20, du catalogue des villes constituant des lieux de refuge (cf. Ex 21,13).

Les c.1 et 23 offrent quelques traits en commun. Tous deux nous présentent de longs discours : la première allocution ouvre la nouvelle étape et la dernière la conclut. La figure de Josué retient l'attention du lecteur et, sous sa conduite, les tribus apparaissent unies dans un même dessein. De plus, ces deux chapitres déploient un programme théologique comparable : en donnant la terre à Israël, Dieu s'est montré fidèle à sa promesse ; Israël, à son tour, doit être « soucieux d'observer toute la Loi » que Moïse a prescrite, sans s'en écarter ni à droite ni à gauche (1,7; 23,6). Le c.23 précise que cet écart consiste à aller vers d'autres dieux pour leur vouer un culte (v.7-13). En raison de leurs liens avec le Dt, on qualifie habituellement ces

textes (avec 8,30-35; 10,16-43; 11,10-20; 12; 22,1-8 et 24) de « deutéronomistes ».

Quelques indices pourraient révéler dans ce livre une activité rédactionnelle sacerdotale. Ainsi, l'œuvre s'achève sur la mention d'un prêtre (24,33) dont l'importance dans la distribution du territoire (14,1; 17,4;

19,51; 21,1) s'étendra par la suite à son fils (22,8-34). On peut citer par ailleurs la description détaillée des villes qui correspondent aux lévites (21,1-42), l'empreinte liturgique qui marque les scènes du passage du Jourdain et l'arrivée à Gilgal (cf. c.3-4), ainsi que le récit de la circoncision du peuple (5,2-8).

---

#### PRÉSENTATION DE LA PÉRICOPE

---

Introduisant le lecteur au livre de Jos, ce c. détermine d'emblée le cadre théologique de l'œuvre. Il est composé de deux discours que viennent compléter les promesses du peuple: le Seigneur prend la parole (v.2-9), puis Josué (v.11-15) et nous trouvons ensuite la réponse de trois tribus: Ruben, Gad et la demi-tribu de Manassé (v.16ss). Comme au c.24, le discours de Josué est ici suivi d'un acte d'obéissance de la part de ses auditeurs.

« Au-delà du Jourdain » (Dt 1,1), Moïse avait présenté au peuple les conditions d'entrée dans la terre que le Seigneur avait promise à ses pères. À présent, c'est le Seigneur lui-même qui s'adresse à Josué pour lui confirmer ce don. Dans presque tous les versets où l'on mentionne la terre promise figure le verbe

*donner* avec, dans la plupart des cas, « Dieu » pour sujet. Au commencement était le don. *\*interp thèmes* Le rôle de Josué tout comme celui du peuple, c'est de conserver ce don. Dans cette optique, l'un et l'autre sont appelés à être fidèles dans l'observance de la Loi (cf. v.7 M). Don de la terre et obéissance à la Parole constituent ainsi les deux termes d'une relation de fidélité entre Dieu et son peuple.

La prise de possession de la terre sera l'œuvre de toutes les tribus, y compris de celles qui avaient déjà leur part au-delà du Jourdain. La conquête est accomplie par un peuple uni sous la direction d'un guide, Josué, dont l'autorité nous renvoie à la figure de Moïse (v.5.17). *\*interp* Et le repos ne sera atteint que lorsque le Seigneur l'aura accordé à tous les « frères » (v.15).

## Jos 1,1-18

M	JS
<p><sup>1</sup> Et il arriva qu'après la mort de Moïse serviteur du SEIGNEUR, LE SEIGNEUR parla à <i>Josué fils de Nûn</i> l'auxiliaire de Moïse et lui dit :</p>	<p>En l'an 2794 de la création du monde au douzième mois le premier jour du mois mourut le seigneur des prophètes Moïse, fils d'Amram, que la paix soit avec lui. Cette année-là LE SEIGNEUR parla à <i>Josué fils de Nûn</i> l'auxiliaire de Moïse :</p>

### ~ Propositions de lecture ~

**1-18 Narration** Cinq actants interviennent à tour de rôle dans cette péricope. Les quatre premiers sont des êtres concrets : le Seigneur, Moïse, Josué et les tribus de la Transjordanie ; l'homme rebelle, en revanche, est un actant virtuel. Une bonne partie du c. reprend ce qui a été dit dans Dt 1,38 ; 3,21-28 ; 31,1-8.14.15.23 ; 34,9. Moïse constitue la référence et la garantie qui vient du passé. À présent, les tribus vont obéir à Josué, v.17a. Pour l'avenir, les enfants d'Israël, qui se disent prêts à punir le rebelle v.18a, attendent de Josué qu'il leur montre la présence du Seigneur avec lui v.17b. Les v.7-8 introduisent deux thèmes principaux : l'observance de la Loi (seulement au v.8), en tant que condition du succès de la campagne ; et l'unité d'Israël, qui ne dépend pas de la géographie mais de la fidélité puisque tous partagent le même destin. Tant que les habitants de Cisjordanie ne jouiront pas du repos sur leur terre, ceux de Transjordanie ne pourront pas non plus en profiter ni posséder définitivement leur territoire.

**1-18 Thèmes** Dieu promet à Israël des frontières qui surprennent par leur étendue, v.4. \*hge4. L'évocation des limites de ce territoire à l'orée d'une étape historique nouvelle crée un effet narratif puissant : le lecteur est invité à découvrir la surabondance du don de Dieu à son peuple. Le don de la terre semble incommensurable, une sorte de jardin d'Éden qu'on ne parviendra jamais à posséder complètement et qui gardera toujours la dimension d'une promesse. Mt 5,4 reprendra ce motif dans la béatitude que Jésus – dont Josué était le type \*chr1 – annonce aux douze, dans la ligne du Ps 37,11 \*chr3-4. Au-delà de son emplacement exact, c'est la sainteté qui devient ici la qualité essentielle de la terre : le royaume de Dieu. Dans la vie des disciples, l'héritage ou la possession du royaume constitue l'une des aspirations les plus importantes, selon la prédication chrétienne primitive (cf. Mt 25,34 ; 1Co 6,9 ; 15,50 ; Ep 5,5 ; Ga 5,21). → *Terre promise*

### 1-18 Structure

Le c. est composé de deux sections.

- Les neuf premiers v. présentent le discours de Dieu à Josué. Ils introduisent les trois thèmes fondamentaux de tout le livre : l'occupation du territoire, c.1-12, sa distribution entre les tribus, c.13-22, et l'obéissance à la Loi, c.23-24.
- Les v.10-18 relatent les premiers pas des Israélites aux ordres de Josué, manifestant ainsi la réalisation immédiate des plans divins. Cette seconde section comprend un ordre de Josué aux officiers, v.10-11 et un discours aux tribus transjordaniennes que vient compléter leur réponse v.12-18.

### TEXTE

#### ~ Texte ~

**1 serviteur du Seigneur** G l'omet. Glose harmonisante avec Dt 34,5?

**1 le Seigneur parla** JS emploie la forme abrégée *yy* pour le nom divin.

### ~ Vocabulaire ~

**1 Josué fils de Nûn** *y<sup>h</sup>hōšūa'* est la désignation la plus fréquente de Josué (Ex 33,11 ; Nb 11,28 ; 13,16 ; 27,18 ; 32,28 ; Dt 1,38 ; 31,23 ; Jos 2,1.23 ; 6,6 ; 14,1 ; 17,4 ; 19,49.51 ; 21,1 ; 24,29 ; Jg 2,8 ; 1R 16,34). On trouve cependant *hōšēa'* en Nb 13,8.16.17 ; Dt 32,44 ; *yēšūa'* en Ne 8,17. M, JS et V : « fils de Nûn » et G : « fils de Navê » (prob. altération de NAYN en NAYH) à l'exception de 1Ch 7,27 « Fils de Noum ». Même formule dans *α'* et *σ'* (Jos 1,1). *Nauēkos* chez J0SÈPHE A.J. 3,49.

**1 serviteur** *'ebed* : titre de personnes auxquelles on reconnaît une relation spéciale avec Dieu, qui sont élues pour mener à bien ses desseins et qui y restent fidèles (Nb 14,24 ; 2S 3,18 ; 1R 11,13 ; 14,8 ; Is 42,1 ; 44,1s ; 49,3 ; Jb 1,8 ; 2,3). G *ho therapôn* indique un service libre et honorable tant pour Moïse (Nb 12,7 ; Jos 1,2.11 ; 9,4ss) que pour Josué (Ex 33,11). \**bib*

**1 auxiliaire** *m<sup>s</sup>šārēt* est tiré de la racine *šrt*, « exercer un rôle ou un ministère », « servir » (Gn 39,4 ; Is 60,10). Désigne aussi les fonctionnaires du roi (1Ch 27,1 ; 28,1 ; Est 1,10) ou du culte (Ne 10,37 ; 10,40 ; Qo 46,1) : Josué, successeur de Moïse dans le rôle prophétique.

### CONTEXTE

#### ~ Histoire et géographie ~

**JS En l'an 2794 de la création du monde** Date importante pour l'Islam. La venue de Mahomet marque à la fois la fin du désaveu divin et l'avènement du Messie \*ptes/S qui surviendra environ 1000 ans après la venue du prophète.

### RÉCEPTION

#### ~ Intertextualité biblique ~

**1 serviteur** Dans le NT, les termes de *serviteur* et *esclave* s'appliquent autant à Jésus (Mt 12,18 ; Mc 10,43-45 ; Ac 3,13.26 ; 4,27.30) qu'à ses disciples (Jn 12,26 ; Ac 26,16 ; Ga 1,10 ; Col 4,12 ; 2P 1,1 ; Ap 1,1). \**voc* → *Serviteurs et esclaves chez Paul*

**1 LE SEIGNEUR parla à Josué** Bien que Josué ne soit jamais explicitement appelé prophète, cette formule revient souvent dans le livre pour indiquer que le fils de Nûn transmet bien la parole divine (3,7 ; 4,1.15 ; 5,9 ; 6,2 ; 7,10 ; 10,8 ; 11,6). Dans Nb 27,18, il reçoit un esprit par l'imposition des mains de Moïse, cf. Dt 34,9.

**1 auxiliaire de Moïse** Dans Jos, l'identité de Moïse se définit par sa relation à Dieu (1,2.7.13.15 ; 8,31.33 ; 9,24 ; 11,12.15 ; 12,6 ; 13,8 ;

## G

<sup>1</sup> Et il arriva qu'après la mort de Moïse LE SEIGNEUR parla à *Jésus fils de Navé* l'auxiliaire de Moïse et lui dit :

14,7; 18,7; 22,2.4.5). Josué apparaît toujours en relation avec Moïse <sup>\*ref</sup>, sauf en 24,29 où le fils de Nûn reçoit lui aussi le titre de « serviteur », ce qui a pour effet de l'associer plus étroitement au personnage de Moïse. En Dt 1,38, Josué est celui qui « se tient debout devant Moïse ».

≈ Littérature péritestamentaire, traditions juive et samaritaine ≈

**JS En l'an 2794 de la création du monde** Date importante pour la tradition samaritaine. Dans JS la chronologie se fonde sur un concept théologique selon lequel l'existence du monde, en son état actuel, a été établie pour une durée de 6000 ans: trois millénaires de faveur divine seront suivis de trois millénaires de désaveu. Le Messie (*ta'eb*) n'apparaîtra qu'au terme de cette période.

**1 après la mort de Moïse** *b.B.Bat* 75: Josué reçoit de Moïse une partie de sa magnificence. Voilà pourquoi, le visage de ce dernier était comme le soleil et celui de Josué comme la lune. De même que celle-ci reflète seulement la lumière du soleil, Josué transmet uniquement la doctrine de Moïse.

**1 LE SEIGNEUR parla à Josué** *L.A.B.* 20,2: Dieu reprocha à Josué de pleurer et de s'imaginer que Moïse était toujours en vie. Ensuite, il se référa à sa mission en lui indiquant qu'il devait revêtir les « vêtements de la sagesse » de Moïse et ceindre ses flancs « avec la ceinture de sa connaissance ».

**1 auxiliaire de Moïse** Dans le contexte d'une prière, 4Q378 (4QPs-Jos<sup>a</sup>) nomme Josué l'« auxiliaire de ton serviteur Moïse ». <sup>\*voc</sup>

≈ Tradition chrétienne ≈

**1 ORIGÈNE** *In Iesu Naue* 1,3: « L'intention du livre de Josué n'est pas tant de nous faire connaître les actions de Jésus fils de Navé, mais de nous décrire le mystère de Jésus notre Seigneur. Ce fut Lui, en effet, qui assumait le commandement, après la mort de Moïse. » La typologie que les auteurs chrétiens établissent entre Jésus et Josué se fonde sur l'homonymie (*Barn.* 12,8; *JUSTIN, Dial.* 75,1-3; 89,1; 113,1-7; *TERTULLIEN, Marc.* 3,16,3-7; *LACTANCE, Div. Inst.* 4,17,12; *HILAIRE, Tract.myst.* 2,5; *GRÉGOIRE D'ÉLVIRE, Tract.* 12; *AUGUSTIN, Faust.* 12,31; *Civ.* 16,43,2; *JÉRÔME, Ep.* 53,8). A la question de savoir pourquoi on changea le nom de *hōšēa'* en *hōšūa'* (Nb 13,16) *TERTULLIEN* répond comme suit (*Adv. Jud.* 9,21): « Ce fut la première fois qu'on affirma qu'il y avait un personnage à venir. Bien évidemment, il s'agissait de Jésus-Christ qui introduirait le second peuple dans la terre promise » (cf. *IRÉNÉE, Frag.* 19). *THÉODORE DE CYR, Quaest. in Ios. Int* II: Josué est la préfiguration de Jésus et le passage du Jourdain est le type du baptême qui, en Lui, nous permet d'avoir accès à Dieu, « terre promise » pour les chrétiens. → *Terre promise*

¶ 1 Dt 34,5 • **Moïse, le serviteur** Nb 12,7; 2R 18,12; 21,8; 1Ch 6,34; 2Ch 1,3; 4,6,9; Ps 105,26; Dn 9,11; Ml 3,22; He 3,5; Ap 15,3 • **Josué, de la tribu d'Éphraïm** Nb 13,8; Jos 19,49s • **Josué, auxiliaire de Moïse** Ex 24,13,23; 33,11; Nb 11,28; Dt 32,44

**JS Seigneur des prophètes** *AUGUSTIN, In Joan.*: « Jésus-Christ est prophète et le Seigneur des prophètes, de la même façon qu'il est ange et le Seigneur des anges. Il est ange (ou envoyé) parce qu'il est venu annoncer les choses présentes; il est prophète parce qu'il a prédit le futur et, en tant que Parole faite chair, il est le Seigneur des anges et des prophètes, parce qu'on ne peut pas concevoir un prophète sans la Parole de Dieu. » *RUPERT DE DEUTZ, Trin., In Dt 1,4*: « Ce grand prophète (qui viendra) est certainement le Christ, le Fils de Dieu, prophète et Seigneur des prophètes. »

**1 LE SEIGNEUR parla à Josué** *CLÉMENT D'ALEXANDRIE, Strom.* 1,109,2: « Après la mort de Moïse, la conduite du peuple passa à Josué qui fit la guerre pendant cinq ans et reposa « dans la bonne terre » pendant vingt-cinq années de plus. » *JULIEN L'AFRICAIN, Chron.* 22,14 mentionne cette dernière période. Pour *EUSÈBE, Praep. Evang.* 10,14,3, il s'agit de trente ans. *EUSÈBE, Frag. varia*: Parce que c'était un homme spirituel, Josué fut le symbole de ce qu'affirmait Pr 17,2.

**1 auxiliaire** *THÉODORE DE CYR, Quaest. in Ios. Int*. I se demande de quelle façon ce titre convient au Seigneur et il lit G *hupourgōs* comme un équivalent du titre *diakonos* appliqué au Christ en Rm 15,8. <sup>\*voc</sup>

≈ Islam ≈

**1 Josué fils de Nûn** Même si le Coran ne le nomme pas explicitement, il semble faire allusion à Josué au moment où Moïse veut introduire le peuple en Terre sainte. Face à la peur que ce retour engendrait, on dit qu'ils furent encouragés par les hommes qui craignaient Dieu (cf. *Surâ* 5,20-26). Les commentateurs expliquent que c'était *Yūša' ibn Nûn* et *Kālāb ibn Yūfannā*. *Al-Ṭabarī* connaît et reproduit les caractéristiques bibliques concernant Josué. Mais de plus, la tradition islamique traite ces épisodes d'une façon comparable aux éléments qui se trouvent dans la *haggādā* juive. On y fait remarquer, par exemple, que Josué eut la mission de conduire les enfants d'Israël à la véritable foi et qu'il reçut de Moïse l'esprit de prophétie. Le fils de Nûn assista d'ailleurs à la mort de son prédécesseur et conserva ses habits. Il vainquit les habitants de Canaan, mais certains d'entre eux purent émigrer en Afrique; leurs descendants sont les Berbères du nord de l'Afrique. *La tombe de Yūša' à Ma'arrat al-Un'mān* constitue un lieu de pèlerinage très ancien.

≈ Liturgie ≈

**1-9 Dans la liturgie synagogale** de la célébration du sabbat, ces premiers vv. constituent la *haftārā* (« conclusion ») de la dernière *pārāšā* (« section ») de la Tora, lue entre le début de l'année et la fête des Tentés, qui commence par les mots : « Et voici la bénédiction », Dt 31,3.

M	JS
<p><sup>2</sup> « Moïse mon <i>serviteur</i> est mort.</p> <p>Et maintenant lève-toi ! Franchis le Jourdain que voici toi et tout <i>ce peuple</i> vers le pays que moi je donne aux fils d'Israël.</p> <p><sup>3</sup> Tout lieu que <i>foulera</i> la plante de vos pieds je vous l'ai <i>donné</i>, comme je l'avais dit à Moïse.</p>	<p>« Moïse mon <i>serviteur</i> est mort.</p> <p>Et maintenant lève-toi ! Franchis le Jourdain que voici toi et tous <i>les fils d'Israël</i> vers le pays que moi je leur donne.</p> <p><sup>3</sup> Tout lieu que <i>foulera</i> la plante de vos pieds je vous l'ai <i>donné</i>, comme je l'avais dit à Moïse.</p>

---

TEXTE

≈ Texte ≈

**2b je donne** V « donnerai », au futur de même qu'au v.3 (« livrerai »), 11b (« est sur le point de donner », ce qui accentue davantage la promesse).

≈ Vocabulaire ≈

**2b ce peuple** *'ām* est le mot le plus utilisé dans Jos pour identifier les destinataires des promesses de Dieu.

**2d les fils d'Israël** Désignation tribale, à l'origine (Gn 32,33; 42,5; Ex 3,15; Nb 32,17; Jg 6,2; 1S 7,6; Mi 5,2).

≈ Grammaire ≈

**3a je ... l'ai donné** *m<sup>e</sup>tattiw* pf. La conquête sera l'accomplissement d'un dessein divin établi par avance.

≈ Genres littéraires ≈

**2-9 Ordre** Le discours de Dieu constitue le texte liminaire d'une « épopée sacrée », forme classique de narration des événements dans l'Antiquité. Leur déroulement y est guidé par une série d'interventions

directes de Dieu, qui conduit le héros et son peuple, et fixe son destin. La présence divine occupe une place toute spéciale dans la narration des hauts faits de la campagne militaire.

---

CONTEXTE

≈ Histoire et géographie ≈

**2b le Jourdain que voici** Il surgit de trois sources au pied de l'*Hermon*. Dans la Bible, il est toujours précédé de l'art. (*hayyardēn*) sauf en Jb 40,23 et Ps 42,7. En raison du dénivelé abrupt parcouru par ce fleuve, certains ont voulu rattacher son nom au vb. *yard*, « couler (descendre) torrentiellement » (Jos 3,13.16). L'expression *hayyardēn hazzeh*, 1,2.11; 4,22 doit se comprendre comme « le Jourdain que vous voyez là ». Cf. Nb 26,3.63: « le Jourdain de Jéricho ».

---

RÉCEPTION

≈ Comparaison des versions ≈

**2b** <sup>M-G</sup> **ce peuple** G *laos* traduit généralement l'héb. sg. *'ām* ou *gôy*, cf. 3,17; 4,1.

## G

<sup>2</sup> « Moïse mon *assistant* est mort.

*Eh bien* maintenant lève-toi et franchis le Jourdain toi et tout *ce peuple* vers la terre que moi je leur donne.

<sup>3</sup> Tout lieu que vous *foulerez* de la plante de vos pieds je vous le *donnerai*, comme je l'avais dit à Moïse.

¶<sup>3</sup> Dt 11,24-25

≈ Tradition chrétienne ≈

**2a Moïse mon serviteur est mort** ORIGÈNE *In Iesu Naue* 2,1: « Si tu vois Jérusalem détruite, l'autel abandonné de telle sorte que tu ne vois nulle part ni sacrifices, ni victimes, ni libations, ni prêtres, ni pontifes, ni liturgie des lévites; quand tu verras la fin de tout cela, dis donc que Moïse, le serviteur de Dieu, est mort. » Cela signifie aussi la mort de la Loi, I.3. PROCOPE DE GAZA, *Comm. in Jos.*: La mort de Moïse et le passage du Jourdain doivent se comprendre comme le dépassement du régime vétérotestamentaire.

**2b lève-toi et franchis le Jourdain que voici** AUGUSTIN, *Civ.* 16,43,2: Les promesses faites à Abraham ne devaient pas s'accomplir sous la Loi, mais au moment de l'Incarnation du Christ. Tout cela est pré-figuré dans le fait que ce n'est pas Moïse qui introduisit le peuple dans la terre promise mais Jésus fils de Navè.

**2b vers le pays que moi je donne** AMBROISE, *Exp. Luc.* 5,95: « Dans l'Exode, la Loi a prophétisé la grâce du baptême par la nuée et la mer; elle a annoncé par l'agneau le repas spirituel; elle a montré dans la roche la source éternelle; dans le Lévitique, elle a révélé la rémission des péchés; dans les Psaumes, elle a annoncé le royaume des cieux; dans Josué, fils de Nûn, elle a déclaré manifestement la terre promise. Tout cela est cohérent avec le témoignage de Jean ». \*txt2b

**3s** THÉODORET DE CYR, *Quaest. in Jos.*: Pour comprendre pourquoi Dieu ne leur donna pas tout le territoire qu'il leur avait offert, il faut chercher la réponse dans Jos 1,3b « comme il avait dit à Moïse. » Cette promesse avait une condition: « Si en vérité vous gardez tous ces commandements », Dt 11,22. Les Israélites, à cause de leurs transgressions, ne reçurent pas pleinement ce qui avait été promis; les apôtres de Dieu, propagateurs de la vérité, obtinrent non seulement les lieux qu'ils foulèrent mais ils obtinrent aussi ceux qu'ils vivifièrent par leur sagesse, transformant des déserts en paradis. PROCOPE DE GAZA, *Comm. in Jos.*: Les païens atteignent les réalités spirituelles parce que c'est Jésus qui les conduit à la paix.

**3 tout lieu que foulera la plante de vos pieds** ORIGÈNE *In Iesu Naue* 1,6: « Si dans ton cœur tu ne triomphe pas de ces passions et ne les extermines pas de ta terre, déjà sanctifiée par la grâce du baptême, tu ne recevras jamais la plénitude de l'héritage promis. »

M	JS
<p><sup>4</sup> Depuis le désert et le Liban que voici jusqu'au grand fleuve, le fleuve Euphrate</p> <p>Tout le pays des Hittites et jusqu'à la grande mer où se couche le soleil, ce sera votre <i>territoire</i>.</p> <p><sup>5</sup> Personne ne pourra tenir devant <i>toi</i> tous les jours de ta vie</p> <p>Comme j'ai été avec Moïse je serai avec toi : je ne te lâcherai pas ni ne te laisserai.</p>	<p>Depuis le désert et le Liban que voici jusqu'au grand fleuve le fleuve Euphrate</p> <p>Tout le pays des Hittites et jusqu'à la grande mer où se couche le soleil, ce sera votre <i>territoire</i>.</p> <p>Personne ne pourra tenir devant <i>toi</i> tous les jours de ta vie</p> <p>Comme j'ai été avec Moïse je serai avec toi : je ne te lâcherai pas ni ne te laisserai.</p>

---

TEXTE

~ Texte ~

**4a le Liban que voici** Glose manifestant l'intérêt de revendiquer le Liban comme partie intégrante de la terre promise? Cf. Dt 3,25; Jos 9,1; 11,17; 12,7; 13,5.

**5b comme j'ai été avec Moïse je serai avec toi** Tg. Neb. « comme ma parole a été avec Moïse ma parole sera avec toi ».

~ Procédés littéraires ~

**4 Emphase** En Dt 11,24 Moïse dit aux Israélites que la terre leur appartient. Dans le livre de Jos, Dieu la donne directement, rappelant ce qu'il a promis à Moïse. Dt parle seulement de « Liban »; dans Jos, il est question de « ce Liban ». Dans le Dt on dit « depuis le fleuve »; dans Jos « jusqu'au grand fleuve » et on ajoute « tout le pays des Hittites ». Dans Dt on étend les limites « jusqu'à la mer postérieure ou extrême »; dans Jos « jusqu'à la grande mer où se couche le soleil. »

**5-9 Binômes** Cf. v.5b.6a.7.8a.9 tous en relation avec Josué. Dans cette partie du discours, aucune allusion au peuple, principal bénéficiaire du don de la terre.

---

CONTEXTE

~ Histoire et géographie ~

**4a Liban** L'étymologie la plus citée s'appuie sur la racine *lbn* (« blanc »), d'où la signification possible de « montagnes blanches » (Jr 18,14). Le nom apparaît très souvent dans l'AT (Dt 11,24; Jos 1,4; 12,7; Jg 9,15; 1R 5,13.20; Ps 72,16; 104,16; Ct 3,9; Is 10,34; Jr 18,14; Ez 27,5). Il désigne généralement la montagne occidentale qui marque la limite du nord d'Israël. Peu de textes la considèrent comme faisant partie du pays. \**tex4a* Certains textes ougaritiques ainsi que le Ps 29,6 distinguent le Liban du Siryôn (*šryñ*) qui est prob. l'Antiliban de G (Jdt 1,7). \**chr4a* Ce dernier comprendrait vers l'est la vallée de la Beqa' jusqu'à l'Hermon. Dans les textes du troisième et du second millénaire ainsi que dans les sources assyriennes et babyloniennes, le Liban est tenu pour une source importante

d'alimentation en bois (Ez 27,5) et en minéraux et comme un pays planté de vignes (Os 14,8).

**4a le fleuve Euphrate** M *p'rāt* équivalait à G *Euphratēs*. En général, il s'agit du fleuve Euphrate (2R 23,29; 24,7; 1Ch 5,9; 18,3; 2Ch 35,20; Jr 46,2.10; 51,63). \**bib4a*. Cependant, dans Jr 13,4-7 et dans quelques commentaires rabbiniques à Gn 15,18 et Dt 1,7, on fait prob. référence au *wādy fāra*, situé au sud des ruines de Tell Fāra à dix kilomètres au nord-est de Jérusalem. Dans la plaine de Jéricho, il est nommé *wādy 'l-Qilt*. \**ptes4a*

**4b tout le pays des Hittites** Au second millénaire, l'expression semble désigner la zone nord de l'intérieur de la Syrie mais, à l'époque des derniers rois assyriens et sur les inscriptions néo-babyloniennes (8<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> s. av. J.-C.), *Hatti* finit par renvoyer à l'ensemble de la Syrie: tout le territoire depuis l'Euphrate jusqu'à la frontière égyptienne. Dans la chronique du roi chaldéen Nabuchodonosor II (ca. 598), *Hatti* est la Syrie-Palestine, depuis Karkemiš jusqu'à la frontière égyptienne comprenant Hama, Ashqelôn et Jérusalem, cf. 3,10. \**anc4b*

**4b la grande mer** Dans les chroniques assyriennes, c'est « la grande mer qui se trouve à l'ouest », par opposition à celle de l'est, l'Océan Indien. On trouve de même les expressions « mer ultime » ou « extrême » (Dt 11,24; 34,2; Jl 2,20; Za 14,8), « mer des Philistins » (Ex 23,31), « mer de Jaffa » (2Ch 2,15; Esd 3,7). \**ref4b*

~ Textes anciens ~

**4b tout le pays des Hitittes** Campagne de TÉGLATH-PHALASAR I (1114-1076): « *Téglath-Phalasar*, le roi légitime, roi du monde, roi d'Assyrie, roi des quatre limites [de la terre]... Sous le commandement de mon seigneur Assour je fus constitué conquérant par-delà le fleuve Zab jusqu'à la Mer Supérieure qui [se trouve vers] l'Ouest... Et [ensuite] sur le chemin du retour [vers Assour] j'ai soumis tout le pays du Grand-Hatti à un tribut de [...] talents [de...] et de poutres de cèdre » (cf. ANET 275). Campagne de ASSURNAZIRPAL II (883-859): « Je suis parti du pays de *Bit-Adini* et j'ai traversé l'Euphrate au plus haut de la crue avec des [radeaux] de peaux de chèvre [gonflées comme des bouteilles]. J'avance vers *Karkemish*. [Là] j'ai reçu de lui-[même] le tribut de *Sangara*, le roi des Hitittes » (cf. ANET 276). \**hge*

## G

4 Le désert et l'Antiliban jusqu'au grand fleuve le fleuve Euphrate,

Et jusqu'à la mer la *plus éloignée* vers le couchant du soleil, ce seront vos *frontières*.

5 Personne ne pourra tenir devant *vous* tous les jours de ta vie

Comme j'ai été avec Moïse *ainsi* je serai avec toi *et* je ne t'*abandonnerai* pas ni ne te *méprisera*i.

¶4 Ex 23,31; Dt 1,7; 1 R 5,1

La grande mer Nb 34,6.7; Jos 9,1; 23,4; Ez 47,10.15.19.20; 48,28; Ps 104,25

¶5-6 Exhortation de Moïse au peuple Dt 7,21-24; 11,25; 31,5-8

Dt 31,6; He 13,5

## RÉCEPTION

## ≈ Comparaison des versions ≈

4a <sup>M-G V</sup> le Liban que voici M «que voici» ne semble pas avoir de sens dans le contexte du récit puisque cela ferait référence à un territoire visible pour celui qui parle et pour ceux qui écoutent. Selon le récit, les deux interlocuteurs se trouvent à l'Est du Jourdain. \**tex*4a G: «Antiliban» et V: «Liban».

## ≈ Intertextualité biblique ≈

4 *Extension du pays* Ce territoire étonnamment étendu comprend l'ancienne Syrie et la Transjordanie. Ce n'est que dans les textes qui portent sur la période de David et Salomon que l'on étendra jusqu'à l'Euphrate les frontières d'Israël. \**ref* Les frontières décrites au v.4 dépassent de beaucoup celles du territoire partagé aux c.13-19.

4a le Liban que voici Dans l'AT, le Liban est surtout associé à la nature: il fait l'objet de métaphores \**ptes* qui expriment des motifs mythologiques (Jg 9,15; Ez 31,9.16.18) ou des contenus théologiques (Is 2,13; 10,34; 60,13; Za 10,10; Ps 104,16). \**hge*

4a le grand fleuve le fleuve Euphrate Même formule en Gn 15,18 et Dt 1,7. Dans les trois cas, l'expression apparaît dans le cadre de la promesse divine du don de la terre. En Dn 10,4, le «grand fleuve» c'est le Tigre. En Is 7,20 et 8,7, «le fleuve» pourrait être le Tigre, puisqu'il se rapporte aux Assyriens et à leur invasion. En Dt 1,7; 11,24; 2S 8,3, il s'agit clairement de l'Euphrate. \**hge* \**ptes*

## ≈ Littérature péritestamentaire, traditions juive et samaritaine ≈

4a le Liban que voici Tg. Onq. Dt 3,25 traduit «cette belle montagne et le Liban» par «cette belle montagne et le sanctuaire»; de façon comparable Tg. Neof.: «Cette belle montagne et ce beau lieu sacré» et Tg. Ps.-J.: «Là où maintenant vous construisez la ville de Jérusalem ainsi que la montagne du Liban où habitera la Présence Divine.» L'emploi métaphorique du nom *Liban* n'apparaît pas seulement dans la Bible, \**bib*, mais aussi en Tg. Is. 2,13 où ce pays devient «les nations fortes et puissantes» et en Tg. Onq. Ct 7,5, où la tour du Liban est associée à la citadelle de Sion. Pour 1QpHab

12,3 «le Liban est le Conseil de la communauté»; pour 4Q169 (4QpNah) 1-2,7: «le Liban et la fleur du Liban (Na 1,4) sont [la congrégation de ceux qui cherchent des choses vaines]», cf. 4Q163 (4QpIsa<sup>c</sup>) 23,10 et 1QH 2,15.32, qui font probablement allusion aux pharisiens.

4a le grand fleuve, le fleuve Euphrate Gn. Rab. 16,2 (Gn 15,18): «[Le fleuve] s'appelle *grand* plutôt parce qu'il pénètre dans le pays d'Israël que parce qu'il représente le dernier des quatre fleuves du jardin d'Eden». Sipre Dt. 6 (Dt 1,7): La grandeur du fleuve et sa force proviennent de sa proximité avec le pays d'Israël. \**hge*

5 J'ai été. Je serai Qui? Dans le Tg. Neb. sous le couvert du terme *mémrā'*, c'est Dieu qui apparaît finalement comme l'actant de la phrase. Ce mot araméen désigne bien plus que la parole divine, car la *mémrā'* intervient dans chaque relation de Dieu avec Israël. Ce terme permet en fait d'éviter les anthropomorphismes dans le discours sur Dieu. Aux vv.9.17 le nom divin figure sous la forme abrégée *yy* \**tex* pour désigner celui qui est à l'origine de cette Parole.

5b je ne te lâcherai ni ne te laisserai PHILON Conf. 166: Il s'agit d'un oracle plein de miséricorde et de douceur, qui annonce une précieuse espérance pour celui qui aime l'instruction morale.

## ≈ Tradition chrétienne ≈

4a Liban. ORIGÈNE *In Iesu Naue* 2,4 s'appuie sur G et interprète l'«Antiliban» comme «au lieu du Liban», l'identifiant à l'Église, le second peuple que Jésus reçoit de Dieu, à la place du premier. THÉODORET DE CYR, *Quaest. in Jos.*: L'Antiliban signifie le salut des nations. EUSÈBE, *Onom.* 216,5: C'est la région qui se trouve à l'est du Liban près de la ville de Damas et qui fut octroyée à la tribu de Manassé. \**tex* \**hge*

5b je serai avec toi comme j'ai été avec Moïse EUSÈBE, *Eclo. Proph.* 11: Le même Dieu qui révéla le tétragramme à Moïse s'adresse à Josué; c'est pourquoi, Josué n'eut pas besoin d'anges pour le guider comme ce fut le cas pour le peuple (Ex 23,20-21).

M	JS
<p>6 Sois fort et tenace car c'est toi qui <i>donneras en héritage</i>  <sup>V</sup><i>tu distribueras</i> à ce peuple            La terre que j'avais juré de donner à <i>ses</i> pères.</p> <p>7 Il suffit que tu sois fort et <i>très tenace</i>            Veillant à agir selon <i>toute la Loi</i> que Moïse mon serviteur t'a prescrite.            Ne <i>t'en écarter</i> ni à droite ni à gauche, pour que <i>tu réussisses là où tu iras</i>.</p>	<p>Il suffit que tu sois fort et <i>très tenace</i>            Veillant à agir selon <i>toute la Loi</i> que Moïse mon serviteur t'a prescrite.            Ne <i>t'en écarter</i> ni à droite ni à gauche pour que <i>tu prospères là où tu iras</i>. »</p>
<p>8 <i>Ce livre de la Loi</i> ne s'éloignera pas de ta bouche            Et tu la <i>murmureras</i>  <sup>V</sup><i>Mais tu la méditeras</i> jour et nuit, pour que <i>tu veilles à agir selon</i> tout ce qui y est écrit</p> <p>Car c'est seulement alors <i>que</i> tu rendras prospères tes chemins  <sup>V</sup><i>ton chemin</i> et <i>que</i> tu réussiras.  <sup>V</sup><i>tu en auras l'intelligence</i>.</p>	

## TEXTE

## ≈ Texte ≈

**6 sois fort et tenace car c'est toi qui donneras en héritage à ce peuple** 4Q378 (4QPs)Jos<sup>a</sup>) «et ne sois pas lâche sois fort et tena[ce puis]que tu donneras comme héritage à [ce peuple et il ne sera pas] ».

7c **ne t'en écarter** M litt. «de lui».

7c **là où tu iras** V «pour que tu comprends tout ce que tu feras».

## ≈ Grammaire ≈

**7b veillant à agir selon toute la Loi** En M on trouve deux inf. cstr. (*lšmr - lšwt*); en G ils sont coordonnés (*phulassesthai kai poiein*) pour distinguer deux moments dans l'observation de la Loi (Dt 15,5; 28,1.15).

**7c.8c tu réussiras** L'amplitude de sens de la racine *škl* Hi. rend compte de l'interprétation de G («tu auras l'intelligence», *suneseis*) et de V («tu en auras l'intelligence», *intelleges eam*).

## RÉCEPTION

## ≈ Comparaison des versions ≈

**6a sois fort et tenace** En Jos 1, l'expression apparaît trois fois dans la bouche de Dieu s'adressant à Josué: deux fois directement (1,6s), et une fois sous forme rhétorique (1,9). Les tribus de Transjordanie le lui disent aussi (1,18). JS conserve seulement celle du v.7. \**bib*

## ≈ Intertextualité biblique ≈

**6a sois fort et tenace** *Typologie* C'est la même recommandation que Moïse fait au peuple avant son départ (Dt 31,6) et à Josué personnellement (Dt 31,7). \**ptes*

**7 Typologie AT** En 1R 2,1-4//1Ch 22,11ss, David s'adresse à Salomon en des termes très semblables à ceux de Dieu envers Josué. S'ils obéissent à la Loi, Josué comme Salomon sont assurés de connaître la prospérité dans tout ce qu'ils entreprendront. Ils sont donc semblables à Moïse et David, respectivement. Par sa fidélité, Josué a connu cette prospérité tandis que Salomon, par sa désobéissance, a perdu le règne.

**8a ce livre de la Loi** On rencontre d'autres expressions équivalentes dans l'AT: «livre de la Loi de Moïse» (8,31; 23,6; 2R 14,6; Ne 8,1); «livre de la Loi de Dieu» (24,26; Ne 8,18); «livre de Moïse» (2Ch 25,4; 35,12); «livre de la Loi du Seigneur» (2Ch 17,9; 34,14). Dans le NT, l'expression la plus fréquente est «la Loi». On y trouve également «la Loi du Seigneur» (Lc 2,2.29); «la Loi de Moïse» (Lc 24,44; Jn 7,23; Ac 13,38; 15,5; 28,23; 1Co 9,9; He 10,28); «la Loi de nos pères» (Ac 22,3) et «la Loi des juifs» (Ac 25,8).

**8b tu la murmureras le jour et la nuit** C'est l'idéal de tout israélite fidèle → *Ps 1,2. Dt 6,6-9*

## ≈ Littérature péritestamentaire, traditions juive et samaritaine ≈

**6a sois fort et tenace** *L.A.B.* 20,5 met cette exhortation sur les lèvres du peuple (Jos 1,15) et place la scène au temps de Moïse, pour rappeler une prophétie sur la vocation de Josué: «Regarde, nous savons aujourd'hui que Eldad et Medad prophétisèrent au temps de Moïse en disant: "Après la mort de Moïse, l'autorité de Moïse sera donnée à Josué, le fils de Nûn" ». \**bib*

**7bc Citation** *L.A.B.* 25,3: Quenaz, du clan de Caleb, est le successeur de Josué, à la lumière de Nb 26,65; 32,12. Il rappelle au peuple qu'il a reçu cette instruction de Moïse et de Josué (1,7). Quenaz et son fils Otniel ont soutenu la famille calébite au cours de son installation au territoire de Hébron, Jos 15,17.

## G

6 Sois fort et agis comme un homme car c'est toi qui distribueras à ce peuple La terre que j'avais juré de donner à vos pères.

7 Sois donc fort et agis comme un homme Pour veiller et agir selon ce que Moïse mon serviteur t'a ordonné et tu ne t'en écarteras ni à droite ni à gauche, pour que tu aies l'intelligence dans tout ce que tu accompliras.

8 Et le livre de cette Loi ne s'éloignera pas de ta bouche Et tu la méditeras jour et nuit, pour que tu aies l'intelligence de faire tout ce qui [y] est écrit.

Alors tu prospéreras et tu rendras prospères tes chemins et alors tu auras l'intelligence.

¶ 6 Dt 31,6-7

¶ 6-8 1Ch 22,13; 28,20; 2Ch 32,7 • Josué exhorte le peuple Dt 29,8; 1R 2,2-4; 23,6

¶ 8 8,34; Dt 28,61; 29,20; 30,10; 31,26; 2R 22,8-11

Dt 6,6-9; Ps 1,2

**7b agir selon toute la Loi** 'Abot 1,1: «Moïse reçut la Tora au Sinaï et l'a transmise à Josué». Dans *T. Moïse* 1,9.10, ce n'est pas Dieu mais Moïse qui s'adresse à Josué, et qui insiste sur la nécessité d'accomplir la loi comme condition de la réussite de la mission.

**8a Ce livre de la Loi ne s'éloignera pas de ta bouche** *b.Ber.* 35b: «Les rabbins ont enseigné: Comme on pourrait croire qu'il faut interpréter littéralement le texte qui dit "Ce livre de la Loi ne s'éloignera pas de ta bouche", on a ajouté cet autre: "Tu récolteras ton grain" (Dt 11,14) pour nous faire comprendre que nous devons aussi nous occuper des tâches de ce monde».

**8b tu la murmureras jour et nuit** *L.A.B.* 22,6: Les exhortations de Dieu à Josué, il les redit lui-même aux Rubénites, aux Gadites et à la demi-tribu de Manassé. *L.A.B.* 38,2: Les paroles sont adressées aux successeurs, en particulier à Débora. *y.Menah.* 99b: «Ben Damah, fils de la sœur de R. Ismaël demanda une fois: "R. Ismaël, est-il possible que quelqu'un comme moi, qui a étudié toute la Tora, puisse apprendre la sagesse grecque?". Alors il lui lut le verset suivant: "Ce Livre de la Tora sera sur ta bouche, et tu dois la murmurer le jour et la nuit." Va, alors, et trouve un moment qui ne soit ni le jour ni la nuit et alors étudie la sagesse grecque..." R. Samuel ben Nahmani a dit au nom de R. Jonathan: "Ce verset n'est ni une obligation, ni un commandement, mais une bénédiction. Quand le Saint, béni soit-Il, vit que les paroles de la Tora étaient les plus précieuses pour Josué, comme il est écrit: 'Son ministre Josué, le fils de Nûn, un homme jeune, ne quittait pas la tente', Il lui dit: 'Josué, comme les paroles de la Tora sont si précieuses pour toi, ce Livre de la Loi ne doit pas s'éloigner de ta bouche.' » *y.Pe'ah* 15b: «Quelqu'un demanda à R. Josué s'il pouvait enseigner le grec à son fils, il lui répondit qu'il le lui enseignerait lorsque ce ne serait ni le jour ni la nuit, parce qu'il est écrit: "tu la murmureras le jour et la nuit". Mais il ne faut pas en déduire qu'il ne faut pas enseigner un métier à son

fils, parce que R. Ismaël comprenait que "tu choisiras la vie" (Dt 30,19) se réfère à un travail.»

≈ Tradition chrétienne ≈

**8a ce livre de la Loi** Dans sa polémique contre ceux qui défendaient le baptême des hérétiques, CYPRIEN, *Epist.* 73,2, identifie «cette Loi» à ce que le Seigneur ordonna à ses apôtres et qui est prescrit dans les Évangiles, les Épîtres et les Actes des Apôtres. On ne peut pas s'écarter de cette tradition (cf. v.7).

**8b tu la murmureras jour et nuit** MÉTHODE D'OLYMPE, *De Sang.* 1,5: L'âme peut être sûre qu'elle ne succombera pas à la tentation, si elle médite la Loi du Seigneur jour et nuit.

≈ Liturgie ≈

**8 Dans la liturgie catholique** de rite latin, ce v. est repris pour l'antienne d'ouverture de la fête de saint Jérôme, le 30 septembre.

M	JS
<p>9 Ne t'ai-je pas ordonné: "Sois fort et <i>tenace</i>?"</p> <p>Sois sans crainte ni frayeur Car LE SEIGNEUR ton Dieu [sera] avec toi partout où tu iras.»</p> <p>10 Josué donna un ordre aux <i>officiers</i> du peuple en disant:</p> <p>11 «<i>Parcourez l'intérieur</i> du camp et donnez un ordre au peuple en disant:</p> <p>«Faites-vous des provisions car <i>dans</i> <i>Tau bout de</i> trois jours vous franchissez le Jourdain que voici Pour <i>aller prendre possession</i> de la terre que LE SEIGNEUR <i>votre</i> Dieu vous donne à posséder».</p>	<p>Josué s'assit sur son siège, il appela les <i>officiers</i> du peuple et leur donna un ordre en disant:</p> <p>«Recrutez les fils d'Israël âgés de vingt ans et plus. Vous recruterez tous ceux qui surgiront comme des guerriers pour Israël.» Ils les recrutèrent comme Josué l'avait ordonné. Tous ceux qui avaient été recrutés parmi les fils d'Israël âgés de vingt à cinquante ans étaient au nombre de 601.730. Le nombre [des hommes] de la tribu de Lévi âgés d'un mois et plus était de 23.000. A la suite de ces événements Josué fils de Nûn entendit parler des actions des Cananéens et dit</p>

---

TEXTE

≈ Texte ≈

9c LE SEIGNEUR ton Dieu [sera] avec toi Tg. Neb. «La parole du Seigneur ton Dieu [sera] avec toi».

9c partout où tu iras V «partout où tu poursuivras [ta route]».

≈ Vocabulaire ≈

10 **officiers** *šōṭēr* désigne la charge subordonnée ou subalterne dans le domaine militaire (Dt 20,5.8.9), administratif (1Ch 27,1) ou judiciaire (Dt 16,18; 1Ch 23,4). Ces hommes exercent une fonction de médiation entre le pouvoir et le peuple, y compris pour la transmission des ordres. Le terme est mis en relief dans Dt, Jos et 1-2Ch; il ne figure jamais dans Jg, 1-2S et 1-2R, ni dans la littérature prophétique. En Jos les officiers apparaissent lors du passage du Jourdain (3,2) et sur la liste des autorités (8,33; 23,2; 24,1).

≈ Procédés littéraires ≈

2-9 **Question rhétorique** Après une suite de commandements (v.2b.5b.6.7.8), le discours se termine sur une question rhétorique qui force le destinataire à répondre, car la certitude de la victoire n'annule pas la liberté personnelle. Josué répond par son obéissance immédiate (v.10). \*gen10-18

≈ Genres littéraires ≈

10-18 **Exécution** Le héros obéit immédiatement au commandement de Dieu qui marque le début de l'histoire, \*gen2-9. Josué donne des

ordres aux officiers du peuple et aux tribus de Transjordanie. Ils sont tous unanimes à proclamer leur fidélité absolue. Les affirmations que le peuple adresse à Josué aux v.16.17.18a pourraient tout aussi bien s'adresser à Dieu.

---

RÉCEPTION

≈ Comparaison des versions ≈

10s JS-MGV JS présente une description qui lui est propre: Josué, qui exerce un commandement centralisé, ordonne à ses officiers de préparer le peuple à une opération militaire, mais il ne donne aucune précision sur le calendrier ou sur le déroulement des actions.

JS: **Tous ceux qui avaient été recrutés parmi les fils d'Israël âgés de vingt à cinquante ans étaient au nombre de 601.730. Le nombre des hommes de la tribu de Lévi âgés d'un mois et plus était de 23.000** Ces deux chiffres se trouvent en Nb 26,51 et 26,62 respectivement, mais sans la précision "entre vingt et cinquante ans."

≈ Intertextualité biblique ≈

9b **Sois sans crainte** Formule de protection par laquelle Josué est assuré de compter sur l'aide de Dieu et de pouvoir mener à bien son rôle de médiateur, en poursuivant la tâche de Moïse (8,1; 10,25). L'autorité du fils de Nûn repose sur le fait que le Seigneur est avec lui (v.5.17; 3,7; 6,27).

11b **faites des provisions** L'ordre contraste avec la sortie d'Égypte où les fils d'Israël n'avaient pas pu emporter de provisions (Ex 12,39). Ce furent alors des moments de fuiteangoissante alors que celui-ci

## G

9 *Voici ce que je t'ai ordonné: "Tiens bon et agis comme un homme"*

¶ 9 Dt 31,7-8.23; 2S 10,12;  
Ps 27,14; 31,25; Ag 2,4

Sois sans crainte ni frayeur  
Car LE SEIGNEUR ton Dieu [sera] avec toi partout  
où tu iras»

10 *Jésus donna un ordre aux scribes du peuple en disant:*

¶ 10 **Autorité de Josué** Nb 32,28;  
Jos 3,2

11 «*Entrez au milieu* du camp du peuple et donnez un ordre au peuple en leur disant:

«Faites des provisions car *encore* trois jours et vous franchissez le Jourdain que voici

**Trois jours** Ex 19,10s

Pour *entrer en vue de posséder* la terre que LE SEIGNEUR Dieu *de vos pères* vous donne».

Dt 11,31

se présente comme une entrée triomphale dans la terre. Selon 5,12 le peuple avait été nourri de la manne jusqu'au jour où ils fêtèrent la Pâque à Gilgal. \*ptes \*chr

11c **votre Dieu** Il est fréquent de trouver dans le Dt l'expression «Dieu de vos pères». En Dt 12,1 et 27,3, la formule est liée au don de la terre. Même expression en Jos 18,3; Jg 2,12 et 2R 21,22.

ne laissaient pas d'espérer que Dieu serait leur guide, et que leurs desseins aient été modifiés par la providence de celui qui les gouvernait.» \*bib \*ptes

≈ Littérature péritestamentaire, traditions juive et samaritaine ≈

10 **Josué donna un ordre** JOSÈPHE A.J. 5,1 commence par cette phrase la présentation de Josué, sans se référer au discours initial de Dieu, même s'il semble y faire allusion en 5,37.

11 **faites-vous des provisions.** *b.Tem.* 16: Dieu distrait le peuple par une occupation spécifique et détourne ainsi son attention jusqu'à ce qu'il puisse résoudre tous les doutes et tous les cas de jurisprudence que Josué a oubliés à la suite d'un évanouissement. Le peuple, en voyant son chef dans un tel état de perplexité, voulait en effet le tuer. *Yal.* 2,1,7: Les provisions sont les dispositions à la conversion. \*bib \*chr

≈ Tradition chrétienne ≈

11b **faites-vous des provisions** ORIGÈNE *In Iesu Naue* 1,4: Ces provisions sont les œuvres qui accompagnent le disciple du Christ et permettent d'éviter que l'étude des Saintes Écritures soit négligée et rapide. AUGUSTIN, *Quaest. Hept.* 6,2: «Il ne doit point paraître surprenant que ceux-là même à qui Dieu daignait adresser la parole, aient voulu prendre l'initiative en quelques circonstances, lorsqu'ils

M	JS
<p>12 Josué avait parlé aux Rubénites, aux Gadites et à la demi-tribu de Manassé en leur <i>disant</i> :</p> <p>13 «Rappelez-vous le commandement que vous a donné Moïse serviteur du SEIGNEUR :</p>	<p>Aux Rubénites, aux Gadites et à la demi-tribu de Manassé :</p> <p>«Rappelez-vous le commandement que vous a donné Moïse serviteur du SEIGNEUR</p>
<p>“LE SEIGNEUR votre Dieu vous <i>accorde</i>  <sup>V</sup>a <i>accordé</i> le repos et vous a donné cette terre”.</p> <p>14 Vos femmes, vos enfants et votre bétail <i>s’établiront</i> sur la terre que Moïse vous a donnée au-delà du Jourdain.</p>	<p>“LE SEIGNEUR votre Dieu vous <i>accorde</i> le repos et vous a donné cette terre”</p> <p>Vos femmes, vos enfants et votre bétail <i>s’établiront</i> sur la terre que Moïse vous a donnée au-delà du Jourdain.</p>
<p>Et vous vous [le] franchirez <i>en ordre de bataille</i>  <sup>V</sup><i>armés</i> en tête de vos frères, <i>tous les guerriers valeureux</i></p>	<p>Et vous vous [le] franchirez <i>en ordre de bataille</i> en tête de vos frères, <i>tous les guerriers valeureux,</i></p>
<p>Et vous <i>leur viendrez en aide</i>  <sup>V</sup><i>vous combattez en leur faveur</i> 15 jusqu’à ce que LE SEIGNEUR accorde le repos à <i>vos frères</i> comme à vous,</p>	<p>Et vous <i>leur viendrez en aide</i> jusqu’à ce que LE SEIGNEUR <i>leur</i> accorde le repos comme à vous,</p>
<p>Et qu’eux aussi <i>prennent possession</i> de la terre que le SEIGNEUR votre Dieu leur donne.</p>	<p>Et qu’eux aussi <i>prennent possession</i> de la terre que le SEIGNEUR votre Dieu leur donne.</p>
<p>Vous retournerez alors à la terre <i>de votre héritage</i> et vous en prendrez possession  Celle que Moïse serviteur du SEIGNEUR vous a donnée au-delà du Jourdain vers le soleil levant. »</p>	<p>Vous retournerez alors à la terre <i>de votre héritage.</i> »</p>

## TEXTE

## ≈ Texte ≈

12 aux Rubénites, aux Gadites Tg. Neb. «à la tribu de Ruben, la tribu de Gad».

15c vous en prendrez possession V «vous y habitez».

## ≈ Vocabulaire ≈

14c en ordre de bataille *hāmūšīm*: litt. «ceux qui marchent en tête dans l’armée» (Ex 13,18; Nb 32,17; Jg 7,11).

15a accorde le repos Litt. «fera reposer» (Dt 3,20; 12,10; 25,19; 2S 7,1.11; 1R 5,18; 8,56). Le sens premier de ce verbe évoque le retour chez soi après une longue journée de travail.

## ≈ Grammaire ≈

13a rappelez-vous le commandement *zkwr* inf. abs. soulignant l’importance de l’ordre.

13b Dieu vous accorde Le commandement de Dieu est construit avec un ptc. prés. (*mēnīaḥ* «il est en train d’accorder le repos») suivi d’un pf. avec *waw* (*wntn*, «et il a donné»). Ce dernier doit être tenu pour copulatif, cf. G et V. \*bib

## CONTEXTE

## ≈ Histoire et géographie ≈

14a de l’autre côté du Jourdain En Jos, il s’agit de la Transjordanie (2,10; 7,7; 9,10; 22,4; 24,8); mais cela peut être également la Cisjordanie (9,1). Dans le premier cas, on ajoute quelquefois «au lever du soleil» (1,15; 12,1; 13,8.27) et «vers la mer» (là où se couche le soleil) dans le second (5,1; 12,7; 22,7).

## RÉCEPTION

## ≈ Comparaison des versions ≈

12-18 <sup>M-JS G</sup> *Analepse ou récit contemporain?* M rappelle ici les instructions précédemment adressées aux tribus de la Transjordanie et la façon dont elles les ont accomplies. Pour JS et G en revanche, ces tribus assistent au discours de Josué et accueillent ses ordres à la suite de ceux qu’il vient d’adresser aux officiers ou scribes du peuple.

14a <sup>M-JS</sup> Moïse «Moïse» ne se trouve pas dans G de telle sorte que dans cette version, il faut comprendre le texte, jusqu’au v.15a, comme un discours de Moïse (cf. Dt 3,18-19). M introduit au contraire «Moïse» pour indiquer que Josué a repris la parole. Le texte hébraïque n’offre donc pas à proprement parler un ordre de Moïse mais seulement le constat qui apparaît au v.13b.

## G

12 Et à *Ruben*, à *Gad* et à la demi-tribu de Manassé  
*Jésus dit*:

¶ 12 Tribus de Transjordanie Nb 32;  
¶ 12-15 Dt 3,18-20

13 «Rappelez-vous le commandement du SEIGNEUR  
que vous a donné Moïse *le serviteur* du SEIGNEUR  
*en disant*:

“LE SEIGNEUR votre Dieu vous *a accordé* le repos et  
vous a donné cette terre.

¶ 13 21,44; 23,1; He 4,8-11; 2S 7,1

14 *Que* vos femmes, vos enfants et votre bétail  
*habitent* sur la terre qu’il vous a donnée.

*Mais* vous vous [le] franchirez *bien équipés* en tête  
de vos frères, *quiconque [est] valide*,

¶ 14 4,12

Et vous *combattrez avec eux* <sup>15</sup> jusqu’à ce que  
LE SEIGNEUR votre Dieu accorde le repos à vos  
*frères* comme à vous

¶ 15 22,4

Et qu’eux aussi *héritent* de la terre que le SEIGNEUR  
votre Dieu leur donne”.

Alors chacun *ira vers son héritage*,

Celui que Moïse vous a donné au-delà du Jourdain  
vers le soleil levant.»

## ≈ Intertextualité biblique ≈

**12 aux Rubénites, aux Gadites et à la demi-tribu de Manassé**  
L’importance des tribus de Transjordanie est ici soulignée (cf. 4,12-13) mais, au cours de la campagne militaire, elles ne seront guère mentionnées. À la fin, Josué reconnaît leur loyauté et les renvoie dans leur territoire (22,1-8). \*chr

**13b Le Seigneur votre Dieu vous accorde le repos** L’ordre donné par Moïse figure en Dt 3,18-20 où l’on mentionne déjà le territoire possédé en Transjordanie. \*gra Ici, Josué accorde à ces tribus le repos. Le Ps 95,11 fait allusion à la terre comme lieu de repos renvoyant à Nb 14,21-35. Dans les deux cas, le péché d’incrédulité empêche une partie du peuple d’entrer dans la terre promise. De même aussi He 3,7-19 et 4,8-11 établissent une opposition entre Josué (qui n’introduisit pas tous les Israélites dans le repos) et Jésus Fils de Dieu, qui pénétra dans les cieux. Par la foi au Christ, on pénètre dans le repos de Dieu.

**13s et Dt 3,18ss** La comparaison avec Dt 3,18ss montre, outre l’introduction des phrases «il est en train de vous accorder le repos» (13b) et «vous les aiderez» (14b), que Jos dit «dans la terre» (14a) là où Dt 3 écrit «dans les villes» (19b). De même, on trouve «en ordre de bataille» (14b) au lieu de «armés» (Dt 3,18b) ainsi que «valeureux guerriers» (14b) pour «fils d’Israël» (Dt 3,18b).

## ≈ Tradition chrétienne ≈

**12 aux Rubénites, aux Gadites et à la demi-tribu de Manassé**  
ORIGÈNE *In Iesu Naue* 3,1: «Ceux qui reçoivent une part donnée par Moïse sont ceux qui sont nés en premier lieu (Gn 29,32; 30,10; 41,50) ... En cela s’est manifestée la figure des deux peuples; l’un qui apparut d’abord selon l’ordre de la nature, mais l’autre qui reçut par la foi et par la grâce la bénédiction de l’héritage.» PROCOPE DE GAZA, *Comm. in Jos.*: Les tribus qui trouvent leur terre avant de passer le Jourdain sont celles qui arrivent à la perfection avant le régime néotestamentaire de la grâce.

**13b LE SEIGNEUR votre Dieu vous accorde le repos** 4Esd. 2,24: «Arrête-toi et repose-toi, mon peuple, parce que ton repos arrive.»

M	JS
<p>16 Et eux <i>répondirent</i> à <i>Josué en disant</i> :            « Tout ce que tu nous <i>as ordonné</i> nous le ferons            Et partout où tu nous enverras, nous irons.            17 <i>De même qu'en tout</i> nous avons écouté Moïse  <i>de même</i> nous t'écouterons            Pourvu que LE SEIGNEUR <i>ton</i> Dieu soit avec toi            comme <i>il fut</i> avec Moïse.            18 <i>Tout homme qui sera rebelle à ta voix</i> et            n'écouterà pas tes paroles, <i>quoique</i> tu lui            ordonnes, <i>sera mis à mort</i>.            Il suffit que tu sois fort et <i>tenace</i>. »</p>	<p>Et ils <i>répondirent</i> à <i>Josué en disant</i> :            « Tout ce que tu nous <i>as ordonné</i> nous le ferons            Et partout où tu nous enverras nous irons.  <i>De même qu'en tout</i> nous avons écouté Moïse <i>de</i>  <i>même</i> nous t'écouterons.</p>

---

TEXTE

≈ Texte ≈

**17a nous avons écouté Moïse de même nous t'écouterons** 4Q378 (4QPs)<sup>Jos<sup>a</sup></sup> « [et] nous avons écouté Moïse de [même] » ; V « nous avons obéi » et « de même nous t'obéirons toi aussi » ; *Tg. Neb.* « nous avons accepté » et « de même nous t'accepterons ».

**17b LE SEIGNEUR ton Dieu soit avec toi** *Tg. Neb.* « la parole du Seigneur ton Dieu sera avec toi ».

**18a et n'écouterà pas** 4Q378 (4QPs)<sup>Jos<sup>a</sup></sup> « il écoutera et il ne [ ] » ; V « et n'obéira pas » ; *Tg. Neb.* « n'acceptera pas ».

**18b il suffit que tu sois fort et tenace** V « Il suffit que tu sois fort et que tu agisses comme un homme ».

## G

<sup>16</sup> Et *répondant* à Jésus, ils *dirent* :

« Tout ce que *tu nous ordonneras* nous le ferons  
Et partout où tu nous enverras nous irons.

<sup>17</sup> *En tout ce que* nous avons écouté Moïse nous  
t'écouterons

Pourvu que LE SEIGNEUR *notre* Dieu soit avec toi  
comme *il était* avec Moïse.

¶ 17 3,7

<sup>18</sup> *Mais l'homme qui te désobéira* et qui  
n'écouterà pas tes paroles *comme tu [les]* lui  
auras ordonnées, *qu'il meure!*

¶ 18 Dt 17,12

Allons! Sois fort et *agis comme un homme.* »

## RÉCEPTION

## ≈ Intertextualité biblique ≈

**17b ton Dieu sera avec toi** On le dit des grands personnages (Ex 3,12; Jg 6,16; 1S 10,7; 16,18; 2S 7,3; Lc 1,28) et de tout le peuple (Dt 2,7; 31,8; Is 7,14; Mt 1,23; 41,10).

## ≈ Tradition chrétienne ≈

**17a de même qu'en tout nous avons écouté Moïse, de même nous t'écouterons** ORIGÈNE *In Iesu Naue* 3,2: Toute personne qui écoute Moïse, écoute également Jésus (Jn 5,46).